

Initiative : **postulat**

Titre : **« Toilettes accessibles pour toutes et tous – vers un réseau d'établissements partenaires à Lausanne »**

Initiante : **Line Golestani**

On dénombre à Lausanne plus de 35 toilettes publiques, ce qui place notre ville dans la moyenne suisse. Malgré la rénovation récente de ces installations, et le remplacement des WC dits « à la turque », force est de constater que ces lieux ne sont pas parmi les plus reluisants de notre agglomération. Le métal froid de la cuvette, l'imprévisibilité des chasses automatiques et les odeurs, poussent nombre d'individus à éviter autant que possible ces lieux sombres et humides.

Tout un chacun s'y rend néanmoins occasionnellement. Certaines catégories de la population telles que les personnes âgées, parents de jeunes enfants, ou encore touristes se voient contraints de les fréquenter encore plus assidument. Afin de leur éviter un détour par ces lieux qui ne le valent pas, s'inspirer du concept de « toilettes accueillantes » initié par la ville de Bienne en 2015, permettrait d'étayer l'offre de WC en ville.

Mon postulat s'inspire de celui déposé par feu l'ancien député et conseiller communal Vert Laurent Rebeaud en avril 2015. Il souhaitait alors que Lausanne s'inspire de la ville de Bienne, où les « toilettes accueillantes » étaient alors au stade de projet pilote pour une durée d'un an. Depuis lors, ce projet a été pérennisé par Bienne où des restaurants et commerces volontaires mettent leurs sanitaires gratuitement à disposition du public, sans obligation de consommation.

Ce modèle a depuis essaimé dans plusieurs communes, notamment au Locle, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, à Renens, et dans plusieurs villes de Suisse alémaniques. Il s'inspire lui-même d'une initiative développée en Allemagne sous le nom de « Nette Toilette » (les « toilettes sympas »), aujourd'hui adoptée par plus de 200 villes à travers le monde.

L'indemnité communale versées aux établissements partenaires, dans le but de couvrir les frais d'entretien, va de 200 CHF dans le canton de Neuchâtel, à 1000 CHF à Bienne. Comme le soulignait Laurent Rebeaud *même 2000 CHF ne représenteraient [en effet] qu'un centième de ce que coûte en moyenne la seule rénovation-modernisation d'un WC public [selon le préavis 2014/78], sans compter les frais d'entretien.*

Ce dispositif présente plusieurs avantages : il augmente rapidement et à moindre coût l'offre de toilettes accessibles au public, il limite les problèmes de vandalisme souvent rencontrés dans les installations publiques isolées, et il renforce le lien entre la commune, les commerçants et la population. Une signalétique claire sous forme d'autocollants, apposée sur les vitrines des établissements partenaires et relayée par une carte interactive, permet aux usagers de repérer facilement ces lieux.

En 2015, le postulat de Laurent Rebeaud n'avait pas reçu le soutien de Gastro Vaud et Gastro Lausanne. Je n'ai pour l'heure pas sollicité ces deux faitières. La participation à ce projet se ferait en effet sur un mode volontaire, et les commerces et cafés-restaurants intéressés à tenter l'expérience, dans une phase pilote, n'auraient pas nécessairement besoin de l'assentiment de ces associations.

Au vu de ces éléments, le présent postulat invite la Municipalité à examiner l'opportunité de :

1. Étudier la faisabilité de la mise en place à Lausanne d'un réseau d'établissements à « toilettes accueillantes », ouverts gratuitement au public, sans obligation de consommation
2. De proposer un cadre administratif, légal et financier permettant ce partenariat, comprenant notamment :
 - une indemnité forfaitaire (mensuelle ou annuelle) destinée à couvrir les frais supplémentaires d'entretien et de nettoyage des établissements partenaires ;
 - des critères clairs de participation (hygiène, accessibilité, horaires d'ouverture, visibilité de la signalétique) ;
3. D'évaluer l'impact potentiel de ce dispositif sur l'offre de toilettes publiques existante, sur les coûts pour la commune et sur la qualité de vie en ville

